



Luxembourg, le 29 JUL. 2022

SIDERO  
11C, rue Irbicht  
L-7590 Beringen/Mersch

**N/Réf.: 101735**

**V/Réf.: 211094**

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre requête réceptionnée le 11 janvier 2022 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la construction d'un bassin-déversoir et d'une station d'épuration à Nagem sur des fonds inscrits au cadastre de la commune de REDANGE: section B de NAGEM, sous les numéros 1004/2367, 1002/2756, 1002/2757, 1002/1999, 992/2930, 991/2753, 108/1204, 999/2776, 999/2775 et 102/2414.

Permettez-moi de vous informer que le projet d'une station d'épuration tel que soumis tombe sous le champ d'application de la loi modifiée du 18 mai 2018 relative à l'évaluation des incidences sur l'environnement (EIE). Il y a lieu de noter que toute construction d'une installation de traitement des eaux résiduaires d'une capacité épuratoire comprise entre 100 et 150.000 équivalents habitants est à soumettre à une vérification préliminaire en vertu de l'article 4 de la prédite loi, alors que toute installation avec une capacité supérieure à 150.000 équivalents habitats est soumis d'office à une EIE.

L'évaluation des incidences sur l'environnement a pour objectif d'identifier, de décrire et d'évaluer de manière transparente et objective les incidences environnementales notables d'un projet à un stade précoce de sa planification.

Aucune autorisation ne pourra être émise avant la décision de l'autorité compétente sur la nécessité de réaliser une EIE, respectivement après délivrance de la conclusion motivée requise par la loi EIE. Partant, je tiens à vous informer que le présent dossier est clôturé sans décision et je vous invite à soumettre d'abord le dossier à l'autorité compétente en matière d'EIE (voir [www.eie.lu](http://www.eie.lu)).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable



Gilles Biver  
Conseiller de Gouvernement 1<sup>ère</sup> classe

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune de REDANGE